

Motion

N° 2

La Chambre des député-e-s,

considérant,

- que les transports routiers sont responsables d'une part considérable des émissions de CO₂;
- que la liste des mesures nationales du Protocole de Kyoto mentionne e.a. la réduction des émissions provenant du transport;
- que le plan national de développement durable prévoit un accroissement notable de la part de l'utilisation du transport en commun;
- que la "Journée européenne sans voiture", se déroulant annuellement à la date du 22 septembre, constitue un moyen idéal pour favoriser la prise de conscience collective quant à la nécessité d'agir;
- que la "Journée sans voiture" 2002 aura lieu un dimanche, présentant une occasion unique pour l'élaboration d'un concept réalisable au niveau national;

invite le Gouvernement,

- à tirer un bilan des activités organisées au Luxembourg dans le cadre de la "Journée sans voiture" 2001;
- à entamer dès à présent les travaux préparatifs en vue de l'élaboration d'un concept de "Dimanche sans voiture" au niveau national, tout en assurant une coordination étroite entre tous les acteurs concernés.

François Bausch



Jean Huss



Robert Garcia



Renée Wagener



Camille Gira

